

Motion présentée au Conseil d'Administration du Lycée Léonard de Vinci de Saint Germain en Laye du mardi 15 février 2022

DOTATION HORAIRE GLOBALE

Le Conseil d'Administration du Lycée Léonard de Vinci doit se prononcer sur la répartition de la dotation horaire globale allouée à l'établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Un travail important a été réalisé par les équipes enseignantes et de direction, en Conseil pédagogique pour élaborer la proposition présentée au Conseil d'Administration. Nous soulignons la qualité des échanges entre les enseignants, l'investissement et l'écoute attentive de notre direction aux besoins exprimés par les équipes. Le résultat obtenu est à l'image de la volonté de tous de parvenir à une répartition permettant d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Malgré cela, nous constatons que l'enveloppe globale attribuée à notre établissement ne permet pas d'aboutir à une répartition des moyens à la hauteur ce que nous souhaitons pour nos élèves et étudiants. Alors que les prévisions d'effectifs de l'établissement sont relativement constantes depuis la rentrée 2019, passant de 694 à 706 élèves, la dotation est passée de 1479 heures en 2019 à 1447 heures pour la rentrée 2022, soit 32 heures de moins pour 12 élèves de plus. En particulier, la dotation dite 'Lycées défavorisés' calculée en fonction de l'IPS, et visant à prendre en compte les inégalités sociales et scolaires ne nous est plus accordée depuis la rentrée 2020. Cette dotation était, à sa création en 2017, d'un montant de 36h. Elle est passée à 15 h à la rentrée 2019, pour disparaître les années suivantes.

Cette baisse de dotation est incompréhensible, dans un contexte où l'épidémie de Covid 19 a profondément aggravé les inégalités sociales, fragilisé les apprentissages et perturbé les procédures d'orientation. Davantage de moyens sont nécessaires pour travailler en groupes à effectif réduit et mieux accompagner les élèves. La préparation du Grand Oral en série générale et technologique, pour lequel aucun moyen spécifique n'est prévu dans les grilles horaires, nécessite également que l'on puisse travailler l'oral en petit groupe. La montée en puissance de l'inclusion des élèves à besoins particuliers est une avancée majeure pour notre système éducatif. Une inclusion de qualité nécessite cependant que les élèves puissent être accueillis dans des classes à effectifs significativement réduits. Il en va de même pour les élèves allophones d'UPE2A. Enfin le dispositif 'Devoirs Faits' destiné à nos élèves de Seconde a pu être financé grâce au programme 'Je Réussis au Lycée', dotation exceptionnelle accordée pour l'année 2021-2022 pour compenser les effets de la pandémie sur les apprentissages. A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si une nouvelle dotation permettra de reconduire ce dispositif l'an prochain. Or nous avons besoin de donner toutes les chances de réussite à nos élèves de Seconde, qui sont l'avenir du lycée, et vont y entrer pour plusieurs années encore après une scolarité au collège fortement perturbée par les effets de la pandémie.

Pour toutes ces raisons, malgré la qualité du travail de concertation effectué pour parvenir à élaborer la meilleure répartition possible, les équipes n'ont pu faire que des choix contraints par une enveloppe globalement insuffisante. Nous appelons donc à voter contre la répartition de la DGH présentée au Conseil d'Administration.

Nous soulignons qu'en raison de l'insuffisance globale de l'enveloppe, il n'a pas été possible de mettre en place :

- des dédoublements en Éducation Morale et Civique et en Histoire Géographie, dans un contexte de montée des extrémismes et des communautarismes où l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble apparaît comme une priorité (9h pour les 4 classes de Seconde, les 4 classes de 1ere technologique GT et la Terminale STL)

- des dédoublements en Espagnol en 1ere et Terminale Technologique, indispensables en Langues vivantes pour travailler l'oral (5 heures pour les 4 classes de 1ere et Terminale STI2D et la Terminale STL)
- l'ouverture de l'enseignement de spécialité 'Anglais et Monde Contemporain', afin d'élargir l'offre de formation de notre établissement et d'empêcher que sa petite taille ne pénalise nos élèves par un choix restreint de spécialités (4 heures)
- la reconduction du Dispositif Devoirs Faits pour mieux faire réussir nos élèves de Seconde
- une heure en seconde année de BTS Électrotechnique pour former les étudiants à des outils techniques et industriels de dernière génération et aux logiciels associés

En conséquence nous demandons un abondement de notre dotation horaire globale de 22 h pour pouvoir offrir à nos élèves tout ce que nous estimons nécessaire à leur réussite.

Les enseignants réunis en heure d'information syndicale le vendredi 11 février 2022